

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 MAI

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas lundi 18 mai.

Nos nouveaux impôts

Plus les journaux opportunistes persistent à soutenir que leurs patrons n'ont point augmenté les impôts, plus il est nécessaire de montrer la vérité au public dont ils exploitent la crédulité.

Or, voici les nouveaux impôts qui nous frappent à partir de 1891 :

D'abord, les surimpositions des propriétés bâties, qui s'élèvent à une trentaine de millions, en compensation de 14 millions de réduction sur les terres.

Nouvelle aggravation de l'impôt sur les patentes.

Nouvelles aggravations de l'impôt sur les cercles.

Réduction de l'immunité allouée aux pères de sept enfants.

Nouvelle taxe sur les familles des conscrits ajournés ou exonérés.

Enfin, l'impôt sur les valeurs mobilières élevé de 3 à 4 0/0.

Voilà la réponse des faits et des chiffres officiels aux journaux qui prétendent que leurs patrons n'ont point augmenté les impôts.

INFORMATIONS

Le Président de la République a reçu un télégramme de remerciements de l'Empereur de Russie à l'occasion des félicitations qu'il lui avait adressées pour l'heureuse façon dont le Tsarewitch avait échappé à la tentative d'assassinat au Japon.

58 Feuilleton de l'Echo Saumurois

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Ferrari remarquant que le visage de son prisonnier pâlisait de plus en plus, craignit qu'il ne gelât. Il lui frotta énergiquement la peau avec de la neige. Ensuite, pour lui réchauffer le corps, il lui fit avaler une partie du rhum qu'il portait dans sa gourde ; il en but une bonne gorgée et reprit l'interrogatoire :

— Possédez-vous chez vous, rue Fondary, une épingle de cravate à tige d'or et à tête d'émeraude ?

Mordy regarda son interlocuteur d'un air tout ébahi. Il ne comprenait pas.

— Non, dit-il.

Ferrari concentra toute la puissance d'observation dont il était capable, dans le regard dont il couvrait, pour ainsi parler, le visage de son prisonnier. Il reprit :

— On a pourtant trouvé une épingle chez vous !

La physionomie de l'enseveli n'exprima qu'un grand étonnement, mais aucune terreur ;

ACTIONS DE GRACES

Un service d'actions de grâces a été célébré hier matin en l'église russe de Paris, à l'occasion de l'attentat dont a été victime, au Japon, le Tsarewitch.

MM. Carnot et Ribot s'étaient fait représenter à cette cérémonie religieuse. Les autres ministres se sont abstenus.

Le bruit a couru de la nomination du général de Boisdeffre au poste d'ambassadeur à Saint-Petersbourg. Le Figaro y croit :

« M. de Boisdeffre a été longtemps le collaborateur du général Chanzy, dont il fut l'aide de camp à la deuxième armée de la Loire, en Algérie, au 6^e corps, à Saint-Petersbourg aussi, à Saint-Petersbourg surtout, où il sut se créer des relations amicales, auprès du Tsarewitch d'alors, le Tsar d'aujourd'hui.

Il serait certainement reçu là-bas comme *persona gratissima* : on a bien eu, tout récemment, l'occasion de s'en assurer, lors de la mission spéciale dont il a été chargé, aux grandes manœuvres. »

Nous croyons qu'en effet la cour de Russie verrait avec plaisir un général succéder à M. de Laboulaye. Une pareille nomination serait également conforme aux intérêts français ; mais nous doutons fort que le gouvernement ait fixé sa détermination à ce propos et qu'elle soit favorable à ce projet, trop sensé pour avoir des chances de succès.

MANŒUVRES DE BOURSE

Nous lisons dans la « Lettre d'un Spectateur » du Patriote de l'Ouest, à propos des fonds portugais :

« Notre monde politique commence à s'ébranler des manœuvres de Bourse qui ont amené l'effondrement des fonds portugais et, par répercussion, une forte baisse de toutes

il ne comprenait pas ce que l'explorateur disait. Le ton de sa voix confirma l'expression de ses traits, quand il s'exclama :

— On a trouvé chez moi une épingle en or, à tête d'émeraude ! Qu'est-ce que ces paroles signifient ?

— Ce bijou avait appartenu à votre voisin, René Bernard.

Le jeu de physionomie de Mordy traduisit un étonnement de plus en plus grand.

— Ah ça ! dit-il, je n'y comprend plus rien. Qu'est-ce que cette épingle de M. René Bernard trouvée chez moi ? D'abord, qui est entré dans mon domicile ? En partant, j'ai fermé la porte à double tour ; du moins, je crois m'en souvenir.

— C'est le juge d'instruction qui entra chez vous.

— Le juge d'instruction !

— Oui, pour y pratiquer une perquisition.

— Pour y pratiquer une perquisition ! répéta Mordy qui paraissait abasourdi. Expliquez-vous plus clairement ! Vos paroles sont pour moi incompréhensibles. Quel est ce juge d'instruction qui pénétra dans mon appartement ?

— Celui qui est chargé de l'instruction de

les valeurs. Il paraît que c'est l'œuvre d'une coalition de banquiers juifs français, allemands et anglais, qui sont en train de rincer les poches des petits capitalistes, sans aucun scrupule.

» La situation du Portugal est loin d'être telle qu'on la présente. Il n'y est aucunement question de révolution. Il y a une crise financière assez grave à Lisbonne par suite de la mauvaise politique suivie depuis deux ans par le gouvernement, mais cette crise est limitée à deux banques qui auraient de trop gros engagements et, quoiqu'on en ait dit, il n'est même pas question d'une crise ministérielle.

» Dans tous les cas, rien n'autorise la campagne de fausses nouvelles organisée par certains journaux et les bruits de révolution et de banqueroute à l'aide desquels on a fait dégringoler toutes les valeurs portugaises et espagnoles, même celles comme les obligations de chemins de fer, qui n'ont rien à craindre des événements de Lisbonne.

» Si ces manœuvres de Bourse ne réagissaient pas sur les fonds français, il n'y aurait que demi-mal, mais la France est aujourd'hui le principal banquier du Portugal, et toutes les atteintes portées au crédit de cet Etat retombent sur nos épargnes qui sont placées là-bas pour plus d'un milliard. »

L'ENCYCLIQUE

On télégraphie de Rome, 16 mai, au Temps :

« L'encyclique sur la question sociale sera publiée la semaine prochaine. J'ai pu en avoir connaissance. Léon XIII réfute les principes socialistes tendant à abolir la propriété privée et soutient que la vraie solution est dans l'Evangile, où patrons et ouvriers apprendront à être unis en accomplissant réciproquement leurs devoirs. L'intervention de l'Etat est largement traitée par le Pape, qui admet cette intervention pour protéger le bien général et les droits

réciroques des patrons et des ouvriers, le repos du dimanche, etc.

» Le Pape se prononce spécialement en faveur du rétablissement des corporations d'ouvriers, en suivant les nécessités actuelles et les conditions des temps présents. Il parle aussi des associations ouvrières de secours mutuels et de l'assurance pour cause de maladie. Il examine l'œuvre de patronage de l'enfance et les syndicats mixtes. Il engage le gouvernement à soutenir toutes ces œuvres et indique quelles doivent être leurs bases. Il fait l'éloge de celles qui existent déjà et demande aux catholiques d'en créer de nouvelles. »

SŒUR CÉCILE

Qu'est-ce que sœur Cécile ? Une inconnue d'hier tout comme le curé Margerin. Et voilà qu'aujourd'hui on célèbre son courage avec un élan de reconnaissance méritée. On demande pour elle la croix d'honneur. Lui sera-t-elle donnée ? On l'a demandée aussi pour le curé de Fourmies, et jusqu'à ce jour le gouvernement n'a pas su s'honorer en se montrant juste, même pour un prêtre.

Il y avait à l'hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Levallois, un enfant de quatre ans qui souffrait atrocement d'horribles brûlures au bras.

Les médecins décidèrent qu'il y avait lieu de tenter la greffe humaine, opération très douloureuse et périlleuse pour la personne qui fournit la greffe de chair. Sœur Cécile s'est offerte pour ce sacrifice qu'elle a accompli avec une héroïque énergie.

L'opération a réussi ; l'enfant est sauvé, guéri. Quant à l'humble religieuse, qu'on la décoré, ce sera justice ; mais, pas plus que le curé Margerin, elle n'attendait en se dévouant une récompense humaine. C'est plus haut qu'elle regardait. Et il faut bien une vocation surnaturelle, un mobile de source divine, pour

l'affaire de René Bernard.

— L'affaire René Bernard ! Qu'est-ce que cette affaire-là ?

— Vous n'avez donc pas lu les journaux depuis votre départ de Paris ?

— J'ai parcouru deux ou trois fois des journaux suisses, mais je n'ai lu aucun journal français. Je n'aime pas lire ; je n'ouvre presque jamais une feuille publique, je préfère fumer.

— Quel ours ! pensa l'explorateur, puis il ajouta : Apprenez donc ce que vous ignorez, ou du moins, ce que vous feignez d'ignorer. Mais auparavant, dites-moi si, en cherchant dans votre chambre les objets que vous rangez ensuite dans votre malle, vous n'avez pas, par mégarde, brisé le carreau d'une fenêtre ?

— Non ! répondit le prisonnier de plus en plus ébahi. Il ajouta : Je ne comprends nullement le but de vos questions. Vous demandez l'emploi de mon temps, le 13 septembre, je vous le donne. Voici maintenant que vous me parlez d'épingle à tête d'émeraude trouvée chez moi, de vitre brisée, d'affaire René Bernard. Que signifie tout cela ?

— Vous allez l'apprendre.

Alors Ferrari raconta comment René Ber-

nard avait été trouvé assassiné dans sa chambre, comment il avait été volé.

Il omit volontairement de parler de la dénonciation de Marchand par Odon Wegrow et de l'arrestation de l'écrivain ; mais il exposa comment on avait été amené à soupçonner Mordy de l'assassinat, à cause de son départ subit et secret. Il fit le récit de la perquisition opérée à son domicile, au cours de laquelle on avait découvert une épingle de cravate ayant appartenu à l'homme assassiné.

— Je suis innocent de ce crime ! s'écria l'enseveli. J'ignorais même qu'il eût été commis !

— Vous le prétendez ! répliqua Ferrari, mais qui m'oblige à vous croire ?

— Je vous ai donné l'emploi de mon temps depuis le matin du 13 septembre jusqu'au soir. Vous pouvez vérifier facilement mes affirmations. Allez au bazar du Sultan, aux magasins du Tout-Paris, chez le coiffeur ; confrontez-moi avec les employés qui m'ont servi : ils me reconnaîtront. Peut-être même ma valise portait-elle encore l'étiquette du bazar !

— Eh oui ! L'emploi de votre temps, vous me l'avez donné durant les heures que vous avez passées, soit aux bureaux de la rue Drouot, soit en courses ; mais vous m'avez ra-

pratiquer cette charité qui commande l'admiration même aux ennemis des Congréganistes.

Nous n'ajouterons qu'un mot : M. le curé de Fourmies n'est pas une exception dans notre excellent clergé de France ; sœur Cécile n'est pas une exception dans la phalange des servantes de Dieu.

L'un et l'autre s'appellent légion.

LOUIS D'ESTAMPES.

LES ÉCONOMIES D'UN DISPARU

Quelques journaux nous donnent des nouvelles de M. Wilson, qui, après avoir joué un rôle si considérable sous la présidence de M. Grévy, a disparu de la scène en même temps que son beau-père. M. Wilson consacre désormais tout son temps à la pratique des vertus familiales dont la première est, à ses yeux, l'économie. Il vient, en effet, d'acheter en Indre-et-Loire pour cinq cent mille francs de belles et bonnes terres au soleil. La nouvelle étonnera peut-être jusqu'à un certain point seulement les créanciers de Chenonceaux. Quant à M. Grévy, il est en villégiature, dans les environs de Loches, au château de Montain, autre propriété de M. Wilson. On voit que si la fortune publique périclité sous le régime actuel, celle de certains républicains augmente dans la proportion inverse.

On écrit de Bordeaux, 13 mai :

« La nuit dernière, au passage du train direct, à la hauteur du domaine du Haut-Briou, plusieurs pétards ayant éclaté, le chef de train a stoppé ; des malfaiteurs profitèrent de cet arrêt pour enlever le coffre contenant les fonds expédiés par la Compagnie, pendant que le chef du train inspectait la voie. Le coffre défoncé a été trouvé derrière une haie ; 20,000 francs ont disparu. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 mai 1891.

La Bourse est un peu plus calme aujourd'hui ; on sent l'approche des fêtes de la Pentecôte. Le 3 0/0 termine aux cours d'hier à 93.12 ; le 4 1/2 0/0 à 104.

La Banque de Paris est demandée à 792, soit une hausse de 40 fr. sur la séance précédente.

Nous retrouvons la Société Générale en grande fermeté à 475.

Le Crédit Lyonnais consolide ses progrès à 772 ; on s'accorde à prévoir de plus hauts cours à bref délai.

Le Crédit Mobilier qui vient de remporter un succès en opérant la fusion des Compagnies Tarragone-France et Saragosse se négocie à 375.

Parmi les valeurs de chemins de fer, on remarque la vive reprise des actions des Chemins Portugais. On parle, d'ailleurs, d'un accord qui serait à la veille d'intervenir entre l'administration de la Compagnie royale et celle du nord de l'Espagne.

Les demandes persistent sur les obligations de première hypothèque des Chemins de fer de Linares à Almería. Les travaux confiés à la Compagnie de Fives-Lille sont poussés avec

conté que vous étiez revenu rue Fondary vers six heures et que vous en étiez reparti en prenant mille précautions pour que les voisins ne remarquassent pas votre retour chez vous, puis votre départ. De plus, la concierge absente n'a pu contrôler la durée de votre séjour dans la maison. C'est pendant ce moment-là que vous avez assassiné René Bernard, soit pour votre compte, soit pour le compte d'un tiers.

— Cette supposition n'est pas admissible. Je suis resté environ dix minutes chez moi, peut-être un quart d'heure, tout au plus. Comment aurais-je eu le temps de pénétrer chez René Bernard, de le tuer, de le voler, de rentrer chez moi, de faire mes préparatifs de départ, le tout en moins de quinze minutes ?

— Vous prétendez que vous n'êtes resté rue Fondary que ce laps de temps, mais rien ne le prouve.

L'accusé cherchait dans sa tête quelque preuve d'innocence, lorsqu'il fut frappé d'une réflexion.

— Je suis soupçonné d'un crime pareil, et personne ne m'en avertit !

— Votre patron seul savait que vous étiez à Genève.

— On n'a donc pas demandé à M. Wegrow

activité sur cette ligne qui va mettre Paris à 48 heures d'Oran.

L'action des mines d'or de Saint-Antoine fait preuve des meilleures tendances à 52.50. Les bénéfices réalisés en avril sont encore supérieurs à ceux des mois précédents.

Les parts Paris-Caracas sont demandées à 413.75. Il résulte de documents publiés par le « Journal de la Chambre syndicale de la boucherie de Paris » que le bénéfice par bœuf est en moyenne de 81 fr. Il convient d'ajouter que cette importation de bœufs vivants ne peut être que bien vue du commerce français, l'importation d'animaux morts portant un préjudice considérable à diverses corporations.

Les Chemins Economiques sont à 417.25.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Voici la composition de la Chambre des notaires (exercice 1891-1892) :

MM.

Doussain, notaire à Doué, *président*.

Le Baron, notaire à Saumur, *syndic*.

Taugourdeau, notaire à Montreuil-Bellay, *rapporteur*.

Gautier, notaire à Saumur, *secrétaire*.

Brevet, notaire à Tigné, *trésorier*.

Bourdais, notaire à Gennes, et Guéret, notaire à Brain-sur-Allonnes, *membres*.

Les colères du « Courrier de Saumur »

« Le fiasco d'un emprunt » a porté juste, et Monsieur le Maire en a été ému... jusqu'aux larmes.

A moi, les fils de la veuve ! s'est-il écrié. Vengez-moi !

Ce cri fut entendu... et mardi, à minuit, quarante hommes — ni plus ni moins — entraient mystérieusement dans le local qu'on connaît.

« Frères, dit le maître, un de ces vils cléricaux, dont le nombre augmente de plus en plus à Saumur, a osé attaquer l'un des nôtres, le plus méritant et le mieux calé... » Et l'homme au tablier (pas à bavette) lut l'article de l'*Echo Saumurois*, interrompu à chaque instant par des hurlements épouvantables.

« Malheureusement, ajouta le maître, nous devons reconnaître que notre F. : a fait un four gigantesque... Tromper le peuple, c'est notre habitude et notre devoir, mais se laisser pincer « flagrante delicto », c'est bête. Impossible de nier que les Saumurois ont prêté à 3.50 et le Crédit Foncier à 4.25. Mais rien n'est plus facile de prouver aux ouvriers et commerçants naïfs que c'est absolument dans leur intérêt !

» Les hommes distingués ne manquent pas parmi nous (au contraire !). Donc, au travail !

où je me trouvais ?

— Si, mais il a répondu qu'il l'ignorait.

— Il a répondu cela ! Pourquoi ?

— Pourquoi ? répéta Ferrari. C'est justement ce que je cherche, depuis que j'ai appris votre séjour à Genève.

— Il craint peut-être, dit Mordy, que ma comparution devant le juge d'instruction n'attire sur moi l'attention de la police autrichienne. Et alors, mes négociations deviennent inutiles : adieu le syndicat ! Oui, mais, moi n'étant pas prévenu, il pouvait arriver que je fusse condamné par coutume.

Ferrari entrevit la possibilité de mettre aux prises Wegrow et son employé. Il réfléchit que c'était le meilleur parti à prendre pour savoir si Mordy avait été assassiné pour son propre compte ou pour le compte d'autrui.

(A suivre.)

NOUVEAU PULVÉRISATEUR
en cuivre rouge de liné à combatte le Mildew et les maladies de la vigne.
Souffreuses à petit et grand travail.
MALET & RIGOLLET
41, rue Vaubecour, Lyon. — Agents demandés.

» Jurons de ne nous séparer que lorsque justice sera faite. »

Et, pendant trois jours et trois nuits, nos quarante... tabliers suèrent sang et eau, comme les compagnons d'Ali-Baba dans leurs cruches, pour produire l'élucubration que nous venons de lire dans le *Courrier* d'hier soir.

Dans quel beau langage ces choses-là sont dites !

Oh ! oui, Monsieur le Maire, vous êtes bien vengé ; jamais les cléricaux, « Pied qui r'mue » compris, ne pourront parer cette volée formidable.

A vous et à vos F. : tous les succès aux prochaines élections !

A la porte les cléricaux !

A moins cependant que les électeurs, désabusés, s'apercevant que votre amour (du 60/0) ne les a pas précisément enrichis, ne vous exportent, comme un colis d'élixir, à Jersey ou à Bruxelles, retrouver l'ami des anciens jours.

C'est mon plus cher désir, croyez-le, parain, croyez-le ! P. O. B.

Exposition régionale à Saumur

Cette exposition, dont nous avons déjà parlé lundi dernier, se tiendra du jeudi 10 au dimanche 20 septembre. A cette époque de l'année, les divisions de l'École de cavalerie étant absentes, M. le général commandant a bien voulu mettre à la disposition des organisateurs le Chardonnet, le manège des Écuyers et la carrière Marengo, entre les rues Saint-Nicolas et Beaufort.

Les présidents d'honneur sont : M. le préfet de Maine-et-Loire, le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Saumur et le général commandant l'École.

Ouverture du concours, le samedi 12 septembre ; essais de machines, du lundi 14 au jeudi 17 ; exposition d'horticulture, du vendredi 18 au dimanche 20.

A cette exposition, la première qui aura été vue en notre ville, seront représentés : les machines et instruments agricoles et viticoles ; les produits de l'agriculture, de la viticulture ; raisins français greffés sur cépages américains, raisins américains destinés à la cuve ; vins rouges et blancs ; vins rouges et blancs des cépages américains ; vins mousseux ; — les animaux des espèces chevaline, bovine, ovine et porcine ; les volailles vivantes et mortes, etc.

L'exposition horticole comprendra des objets d'art et d'industrie horticoles, une exposition scolaire. Il y aura en outre une exposition industrielle : meubles, voitures, etc. Enfin, concours de labourage et récompense aux bons serveurs.

Parmi les noms des sous-officiers de cavalerie admis à subir l'examen d'instruction militaire, nous relevons encore celui de M. d'Espinay, maréchal des logis chef au 2^e régiment de chasseurs (Pontivy).

M. d'Espinay est le fils de l'honorable conseiller à la Cour d'Angers, victime comme tant d'autres de l'oppression républicaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

TRAIN SPÉCIAL DE VOYAGEURS

A l'occasion du Concours musical de Nantes et des Fêtes auxquelles il doit donner lieu, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans mettra en marche, demain dimanche 17 mai, entre Angers et Nantes, un train spécial de voyageurs faisant suite au train régulier de Tours, qui arrive à Angers à 8 heures 21 minutes du matin.

Ce train spécial circulera aux heures suivantes :

Angers, départ.....	9 h. 40 matin.
La Possonnière.....	9 h. 40 —
Varades.....	10 h. 23 —
Ancenis.....	10 h. 47 —
Nantes, arrivée.....	11 h. 47 —

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Dimanche 17 mai : Assemblée à Allonnes ; — Assemblée à Montreuil-Bellay.

Lundi de la Pentecôte, 18 mai : Assemblée aux Rosiers ; — Concours agricole à Saint-Martin-de-la-Place ; — Foire et Assemblée à Vernantes.

ÉCLIPSE TOTALE DE LUNE

Le samedi 23 mai prochain, aura lieu une éclipse totale de Lune, visible à Paris. La Lune commencera à entrer dans la pénombre de la Terre et à perdre de son éclat à 3 heures 47 ; l'éclipse proprement dite commencera à 4 heures 51, au moment où le Soleil se lèvera au Caire, et à 5 heures 59 la Lune sera tout entière dans l'ombre.

Elle atteindra le milieu de son parcours à 6 heures 39, commencera à reprendre son éclat à 7 heures 18 et quittera complètement l'ombre de la Terre à 8 heures 27 minutes. Vous voyez que ce sera une éclipse sérieuse.

Cette éclipse sera particulière en ceci, qu'à son début on pourra voir distinctement le Soleil et la Lune dans le ciel, bien que cela semble impossible. En effet, les rayons solaires ne traversent pas l'atmosphère en ligne droite, mais en ligne courbe, ce qui fait que l'astre se trouve surélevé de toute sa largeur. Par conséquent, lorsqu'on verra le Soleil se coucher, il le sera déjà, et l'on n'apercevra, en réalité, que son image, produite par la courbure des rayons ; et comme, en ce moment, la Lune se lèvera et n'aura pas encore touché l'ombre de la Terre, on pourra voir simultanément les deux astres, chacun d'un côté de notre planète.

COUR D'ASSISES

Audience du 15 mai

Infanticide (Défenseur : M. Morry).

La fille Poirier, Amélie-Angèle, couturière, née à Louerre le 17 janvier 1873.

Dans le courant du mois de février dernier, le parquet de Saumur apprit que la fille Poirier était accouchée clandestinement et qu'elle avait fait disparaître le corps de son enfant.

Une information fut ouverte.

La fille Poirier reconnut qu'elle avait mis au monde, le 16 février, en faisant son lit, un enfant du sexe féminin dont elle avait caché le corps dans la paille. Mais elle prétendit que l'enfant était mort immédiatement après sa naissance.

L'autopsie pratiquée par le docteur Pelon ne tarda pas à démontrer l'inexactitude de ses allégations.

Il résulte, en effet, de l'expertise, que l'enfant était né à terme, viable, qu'il avait vécu et qu'il avait succombé à la suite de suffocation.

En présence de ces constatations, la fille Poirier reconnut que son enfant était né vivant, et qu'elle lui avait introduit dans la bouche, pour l'étouffer, un tampon de mousse qui fut retrouvé par le médecin.

La préméditation semble établie. La fille Poirier n'avait rien préparé pour recevoir son enfant et avait toujours soutenu qu'elle n'était pas enceinte.

M^e Morry a plaidé l'acquittement de la fille Poirier. Il nous a dit superbement l'histoire de la fille-mère dans nos campagnes, ses regrets avec ses peines d'amour, ses tristesses de pauvre abandonnée.

Il était impossible que cette magnifique plaidoirie fut inutile. Le jury a été touché, il a compris. La fille Poirier a été acquittée.

Elle en a été si violemment émue, qu'elle est tombée en crise de nerfs, et que les gendarmes ont dû la soutenir pour l'aider à quitter la salle d'audience. (Rallentement.)

Le Journal de Maine-et-Loire termine ainsi son compte-rendu de l'audience de jeudi :

« Les renseignements recueillis sur la fille Crique ne sont pas mauvais au point de vue de la probité, mais sa moralité est déplorable. »

» Dans une plaidoirie pétillante d'esprit, M^e Lucas a fastigé, comme il le méritait, le citoyen Percher, dont l'attitude avait paru indigne, et il a fait acquitter sa cliente.

» Comment se fait-il que le parquet poursuive ces sortes d'affaires ?

« Qu'est-ce que M. Percher ? C'est le Patriote qui va nous le dire. Ce journal nous apprenait hier, en effet, que jeudi 7 courant, M. Percher s'était rendu à Blou pour rehausser de l'éclat de sa présence l'enfouissement civil d'un jeune brouillard du crû et qu'il y a prononcé un discours. »

« M. Percher est donc un coryphée, mieux même, un pontife de la libre-pensée. Après l'affaire d'hier, il va sans doute passer pour en être le martyr. Seulement le public n'en sera plus dupe. »

VILLE D'ANGERS

Concours hippique. — Aujourd'hui samedi, première journée du Concours. Beaucoup de monde à Angers. Nombreux engagements.

Courses d'obstacles tous les jours à partir de 3 heures.

Lundi 18 mai (lundi de la Pentecôte), clôture par la grande fête de nuit qui promet d'être des plus brillantes. *Lumière électrique*; huit foyers incandescents doivent inonder le concours de lumière.

On parle en outre de rampes et feux de gaz, 3,500 vers de couleurs, 4,200 ballons, pièces d'artifice, feux de Bengale.

C'est une fête unique en son genre que chacun voudra voir et qui laissera de longs souvenirs.

Billets en vente pour la fête de nuit au bureau du trésorier, place du Champ-de-Mars.

Prix des jours ordinaires.

LE PRYANÉE DE LA FLÈCHE

M. de Freycinet, ministre de la guerre, vient d'allouer au Prytanée une somme de 36,000 francs pour l'entretien de cinquante élèves de plus qui seront admis cette année au Prytanée militaire de La Flèche.

L'effectif des élèves ayant déjà augmenté d'une trentaine l'année dernière, le nombre des « Brutois » s'élèvera donc, cette année, à près de 600.

Cette mesure est de nature à calmer les alarmes des Fléchois, qui craignaient de voir pérorer l'établissement dont ils sont si justement fiers.

TOURS. — L'orphéon de Tours se rendra demain dimanche à Nantes pour prendre part au concours de musique qui aura lieu en cette ville.

On annonce l'arrivée de 93 sociétés, parmi lesquelles nous citerons celles de Paris, d'Angers, d'Angoulême, de Rennes et de Cognac.

C'est M. Sartel, qui, en l'absence momentanée de M. Jimenez, dirige la Société, et conduira, en cette circonstance, l'orphéon de Tours.

Un train spécial a été organisé à l'occasion de cette solennité. Il partira de Tours à 4 h. 50 du matin et arrivera à Nantes à 11 h. 47.

LES FAMILLES GRÉVY ET WILSON
Nous avons dit que les familles Grévy et Wilson sont passées mardi à Tours, se rendant au château de Montain, près de Loches, où elles séjourneront, paraît-il, pendant la plus grande partie de l'été.

C'est la première fois que M. Grévy consent à faire un séjour dans le département d'Indre-et-Loire depuis 1874.

NANTES. — *Le Concours musical.* — Les préparatifs du Concours musical se poursuivent avec ardeur. La fête s'annonce comme devant être une des plus belles qu'on ait eues à Nantes.

Les musiciens ont répondu en si grand nombre à l'appel de la ville de Nantes qu'on se trouve embarrassé pour procurer à tous un logement.

La fête s'ouvrira demain dimanche à une heure; toutes les Sociétés se réuniront sur le boulevard Delorme pour le défilé.

Sur la place Graslin, on élèvera une tribune d'honneur d'où les autorités pourront assister au défilé qui ne manquera pas d'intérêt: 93 musiques y prendront part.

Au Jardin des Plantes, M. Petit-Demaison, l'artificier nantais, réserve des surprises pyrotechniques extraordinaires. Un kiosque très élégant a été élevé sur la pelouse au-dessous de la grande allée transversale. Des bancs sont installés autour pour placer les 3,500 musiciens qui exécuteront des morceaux d'ensemble.

Les pièces d'eau et les massifs seront entourés d'innombrables lampions multicolores.

La journée du lundi sera réservée aux concours; elle se terminera par un grand banquet.

Commutation de peine. — Le Président de la République a commué la peine de mort, à laquelle avait été condamné d'Audeville, en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le parquet de Nantes en a reçu l'avis officiel mercredi matin.

Les lettres de grâces seront prochainement entérinées par la Cour d'appel de Rennes, en présence de d'Audeville, qui sera ensuite dirigé vers la Nouvelle-Calédonie.

RENNES. — M. Provost a, par testament, légué à cette ville une somme de 30,000 francs dont les intérêts doivent être, chaque année, affectés à doter une jeune fille pauvre. Une commission nommée par le conseil municipal vient d'examiner pour la première fois les demandes des jeunes filles. Elle a choisi M^{lle} Léonie Rosty, demeurant faubourg de Brest, 34. La dotation lui sera remise le 24 mai. Une cérémonie religieuse et des fêtes auront lieu à cette occasion.

ENCORE UN ENNEMI DE LA VIGNE

On signale dans le Var la présence d'un nouvel ennemi de la vigne: le *vesperus xalarti*. La larve de cet insecte ressemble au ver blanc, et dévore les racines. On estime qu'il passe trois ans sous terre avant de devenir insecte parfait. C'est de mars en mai et de septembre en octobre qu'il exerce ses ravages.

Dès que la présence de ce gros ver blanc est constatée, il faut agir immédiatement et vigoureusement si on veut sauver le vignoble.

Le moyen de destruction préconisé est le sulfure de carbone. Au pied de chaque cep on fait deux trous au pal et on verse 6 à 8 grammes de sulfure de carbone; on butte ensuite.

Ce traitement serait infailible; nous pensons qu'on arriverait au même résultat en employant les huiles ou composés bitumineux qui réussissent si bien pour le ver blanc ordinaire.

LE PHYLLOXERA A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

D'après une communication faite, la semaine dernière, à l'Académie des Sciences, l'un des meilleurs insecticides employés contre le phylloxera serait le sulfure de carbone; mais dans les terres trop légères et dans les pays chauds, ce produit présente l'inconvénient de s'évaporer trop vite, par suite de n'agir qu'insuffisamment comme insecticide. En associant le sulfure de carbone avec une proportion convenable d'huile basse ou lourde, peu volatile, extraite du pétrole, on obtient un composé qui retient le sulfure de carbone et en retarde l'évaporation. La garantie de bonne qualité de ce mélange est telle que, de 25,000 kilogrammes en 1888, les demandes de la viticulture se sont élevées à 242,000 en 1890.

BOURSE DE PARIS

Du 16 Mai 1891

3 0/0	93 25
3 0/0 nouveau	91 45
3 0/0 amortissable	93 55
4 1/2	403 90

Dernières Nouvelles

Paris, 16 mai, 12 h. 46.

M. Deck, directeur de la manufacture de Sèvres, est mort cette nuit.

Le *Figaro* dément la reprise du projet de mariage du duc d'Orléans avec la princesse Marguerite.

Pontarlier. — Une trombe de neige est tombée cette nuit et dans la matinée.

Bucharest. — M. Brahanu, ex-président du conseil, est mort.

HAVAS.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 1 20
En bonbonnes de 5 kil. — 1 40
— de 10 kil. — 1 10
La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50
— vieux — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90
Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De **A. RIVAUD**
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.
L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pithyriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Maison BOUCHET. **J. COUTARD**, Successeur
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils continueront à pousser, si vous employez la **Sève Capillaire Pommade et la Lotion** du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 3 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.
Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.
La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.



LE SUBLIMIOR
FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS
ENLÈVE LES PELLICULES
ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX
Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.
Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.
Le **NIGER** 4/50. — INOFFENSIF
CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS.
Entrepôt à PARIS: HARRIS, 13, Rue de Trévise

Saumur, chez COUTARD, coiff' p', 2, r. St-Jean.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE, et de M^e POCHON, notaire à Nueil (Maine-et-Loire).

VENTE
Sur licitation

ENTRE MAJEUR ET MINEURS
Aux enchères publiques
Au plus offrant et dernier enchérisseur
En un seul lot

D'UNE MAISON

ET SES DÉPENDANCES

Sise au bourg des Cerqueux-sous-Passavant (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le **Dimanche 7 Juin 1891**, à une heure de l'après-midi, par le ministère de M^e POCHON, notaire à Nueil, en la Mairie des Cerqueux-sous-Passavant.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra: Qu'en exécution d'un jugement rendu

contradictoirement entre les parties ci-après nommées par le Tribunal civil de Saumur, le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-onze;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de Madame Marie Jevéau, veuve de M. Auguste Panneau, en son vivant maître maçon, ladite dame épicière, demeurant aux Cerqueux-sous-Passavant (Maine-et-Loire),

Ayant pour avoué M^e ANDRÉ POPIN, devant à Saumur, 8, rue Cendrière, lequel se constitue et occupera pour elle sur la présente poursuite de vente et ses suites;

En présence ou eux dûment appelés de: 1^o M. Félix Mahé, maçon, demeurant aux Cerqueux-sous-Passavant (Maine-et-Loire), agissant au nom et comme tuteur ad hoc des mineurs Auguste et Marie Panneau, enfants issus du mariage d'entre M. et Madame Panneau-Jevéau, nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenu sous la présidence de M. le Juge de paix du canton de Vihiers, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-onze,

Ayant pour avoué constitué M^e LOUIS ALBERT, demeurant à Saumur, rue de la Petite-Douve;

2^o M. Théodore Panneau, maître maçon, demeurant aux Cerqueux-sous-Passavant (Maine-et-Loire), agissant au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Panneau, nommé à cette fonction par délibération du Conseil de famille desdits mineurs tenu sous la présidence de M. le Juge de paix du canton de Vihiers, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-onze;

Il sera procédé, par le ministère de M^e POCHON, notaire à Nueil, en la Mairie des Cerqueux-sous-Passavant, à une heure de l'après-midi, le dimanche sept juin mil huit cent quatre-vingt-onze, à la vente aux en-

chères publiques, sur licitation, entre majeure et mineurs, en un seul lot, des biens ci-après désignés.

DÉSIGNATION
LOT UNIQUE

Une maison d'habitation, de construction récente, située au bourg des Cerqueux-sous-Passavant (Maine-et-Loire), comprenant deux chambres à feu au rez-de-chaussée, l'une servant de boutique et l'autre de cuisine, petit corridor derrière celle-ci dans lequel existe un escalier en bois donnant accès au premier étage, composé de deux chambres dont une seule à feu, grenier sur le tout couvert en tuiles, petite cour derrière entourée de murs dans laquelle existent un puits et une petite construction; d'une superficie de, le tout d'un are environ, joignant au nord la route de Vihiers à Thouars, au levant Hervé et veuve Rabier, au couchant et au midi Charbonnier et Jevéau.

Mise à prix: deux mille deux cents francs, ci. **2,200**

S'adresser, pour les renseignements:

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente;

2^o A M^e POCHON, notaire à Nueil (Maine-et-Loire), rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné. Saumur, le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-onze.

André POPIN.

Enregistré à Saumur, le mai mil huit cent quatre-vingt-onze, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
Signé: L. PALUSTRE.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUGER

PAR SUITE DE DÉCÈS

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE,

Le **Lundi 1^{er} Juin 1891**, à une heure du soir,

La Jolie PROPRIÉTÉ
De L'HERMITAGE

SISE A BAGNEUX (Près SAUMUR)

COMPRENANT: Maison de maître, Écurie, Remise, Buanderie; Jardins d'agrément et potager; Clos de vigne rouge en plein rapport.

JOUISSANCE DE SUITE

Mise à prix: **18,000 fr.**

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, le **Samedi 13 Juin 1891**, à une heure,

LES VIGNEAUX

Ancienne propriété de M. GAUFFRETEAU, dominant la vallée de la Loire,

Située commune de Chenillette-les-Tuffeaux, et par extension sur Verrie et St-Florent

COMPRENANT: Maison de maître, jardin bien arboré, maison de vigneron; clos de vigne d'environ 3 hectares, produisant d'excellent vin blanc; ferme d'environ 22 hectares, bois compris, louée à demi-fruits.

Cheptel d'environ 5,000 fr. à rembourser

MISE A PRIX

Cheptel en sus: **20,000 fr.**

S'adresser: sur les lieux, au fermier, M. DUGAS, et, à Saumur, à M^e BRAC, notaire.

BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement **ANGERS** Place du Ralliement

MAISON PRINCIPALE, 2, RUE DU PONT-NEUF, PARIS

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

HOMMES

ENFANTS

COMPLET REDINGOTE drap noir habillé.....	depuis 54 fr.				
PANTALON drap fantaisie.....	7	11	15	20	25 et 34
GILET drap fantaisie.....	5	7	9	11	15
VESTON drap nouveauté.....	»	15	20	25	35
PARDESSUS fantaisie.....	23	30	40	50	60
COMPLET coutil.....	»	9.50	16	20	22

RÉGENT cheviotte bleue et noire, très soigné.....	depuis 22 fr.	
COMPLET Louis XV façonné bleu ou noir.....	—	20
COMPLET veston drap bleu ou noir.....	—	17
COMPLET 1 ^{re} communion, noir ou bleu, très soigné....	—	17
COMPLET marin, cheviotte bleue ou noire.....	—	11
COMPLET marin, toile, col fantaisie.....	—	5 fr. 50

Bonneterie. — Chemiserie. — Cordonnerie. — Chapellerie. — Lingerie. — Cravates. — Parapluies. — Cannes. Articles de Voyages, etc., etc.

LA BELLE JARDINIÈRE n'a pas de succursale à SAUMUR

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Martin

MM. les créanciers de la faillite Martin, débitant au Moulin-Rouge, à Saumur, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, le vendredi 29 mai 1891, à dix heures du matin, pour la clôture du procès-verbal des vérifications.

Aux termes de l'article 503 du Code de commerce, à défaut de comparution et d'affirmation dans les délais qui leur sont applicables, les débiteurs connus ou inconnus ne seront pas compris dans les répartitions à faire; toutefois la voie de l'opposition leur sera ouverte jusqu'à la distribution des deniers inclusivement; les frais de l'opposition demeureront toujours à leur charge.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoirs muni d'une procuration enregistrée.

Le Commissaire-Greffier, E. FORTIER.

Études de M^{rs} JAUBERT, commissaire-priseur, et ANDRÉ MULLON, huissier, 28, rue Dacier, à Saumur.

Vente de Meubles

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Par suite d'absence

Le Mercredi 20 Mai 1891, à une heure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, dans une maison à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 13, autrefois occupée par les époux DELABARRE, le mari menuisier,

Il sera procédé par le ministère de M^r MULLON, huissier à Saumur, substituant M^r JAUBERT, commissaire-priseur, absent momentanément,

À la continuation de la vente, aux enchères publiques, de différents objets, outils de menuiserie, tels que établis, scies, varlopes, rabots, outils à moulures, serre-joints, presses, etc.; bois de travail tels que chêne, noyer, sapin, bois blanc, etc.

Le tout dépendant de la communauté des époux DELABARRE-ROBIN.

On paiera comptant, plus 10 0/0 pour les frais.

Pour le commissaire-priseur,
A. MULLON.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1891

MAISON

Propre au Commerce

Rue Verte, n° 8.

S'adresser à M^{me} veuve FRENZER, 6, rue Bodin. (930)

Étude de M^r GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1891

Château de l'Île Ponneau

Près de la Gare d'Orléans

Meublé ou non Meublé

SES JARDINS ET SERVITUDES
AVEC OU SANS LE PARC

On peut visiter.

S'adresser à M^r GAUTIER, notaire, ou à M. GIRARD, géomètre-expert, rue Pavée, Saumur.

Étude de M^r LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

À Saumur, en l'étude et par le ministère de M^r LELIÈVRE, le Samedi 23 mai 1891, à une heure de l'après-midi,

UNE MAISON D'HABITATION

Sise à Saumur, rue de l'Abattoir,

COMPRENANT: Quatre pièces au rez-de-chaussée, caves, grenier, cour et jardins.

Loyer, 500 fr. Jouissance de suite.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^r LELIÈVRE.

Étude de M^r LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

À Saumur, en l'étude et par le ministère de M^r LELIÈVRE, notaire.

Le Mardi 19 Mai 1891, à une heure du soir

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située à Varrains

Convenable pour habitation de maître et pour le commerce

COMPRENANT: Maison d'habitation, hangars, écuries, vastes caves, jardins anglais et potager, pièce d'eau.

Mise à prix: 8,000 fr.

Jouissance au 1^{er} Octobre 1891

S'adresser à M^r LELIÈVRE, notaire.

A CEDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^r BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

A l'amiable

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

Les IMMEUBLES

Ci-après.

I. Commune de Gennes

1^o UNE BELLE MAISON avec cour, jardin et servitudes, le tout contenant 43 ares environ, située rue Napoléon;

2^o 4 HECTARES 22 ARES 40 de TERRE et PRÉ en quatre parcelles.

II. Commune des Rosiers

1^o UNE FERME, située en Malloy, contenant 3 hectares 60 ares environ;

2^o 1 HECTARE 4 ARES de TERRE en trois parcelles détachées.

S'adresser: soit à M. BESNARD-JOUSSET, de Gennes, soit au notaire.

Études de M^r BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

A l'amiable

UNE MAISON

PROPRE AU COMMERCE

Située au bourg de Saint-Florent

S'adresser, pour traiter, audit M^r BEAUMONT.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Vaste exploitation de carrière de tuffeaux

SITUÉE A SAINT-CYR-EN-BOURG

S'adresser à M^{me} V^e CLAVEAU, ou à M. BULEAU, géomètre au Coudray-Macouard.

CIDRES

M^r ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)

Une ancienne COMPAGNIE D'ASSURANCES contre l'incendie et sur la vie. AGENTS à Saumur demande des AGENTS et dans les chefs-lieux de canton de l'arrondissement.

S'adresser à M. FOSSART, inspecteur, Tours, poste re. tante.

A VENDRE

COUPLE DE PAONS

Prenant 2 ans

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

A L'AGE D'OR

21 bis, rue du Puits-Neuf, SAUMUR

SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES

ROBES & MANTEAUX pour ENFANTS

RUBANS & DENTELLES

CORSETS POUR DAMES ET ENFANTS

PRIME OFFERTE A TOUT ACHETEUR

Vente au Comptant, Escompte 5 0/0

Épicerie Parisienne

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce 0.60	Hollande, croûte rouge 1/2 kil. 1.20
Coulommier, — — 0.80	Roquefort (s ^{te} des caves), — 1.60
Brie, 1 ^{er} choix, 1/2 kil. 1.40	Gruyère, 1 ^{er} choix, — 0.95
	Emmenthal extra, — 1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;
Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),
Le 1/2 kil., 2 f. 90
La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1891

Maire,